

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 10 (1971)
Heft: 39

Rubrik: Mots croisés n° 1

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pendant toute l'été, nos membres et amis ont pensé au concours de diapositives. Dans le courant du mois d'octobre, nous avons organisé une soirée de projection, où l'assistance faisait office de jury pour couronner le meilleur concurrent. Le thème de cette année était « l'eau ».

Célébration du 1^{er} août

C'est avec une ferveur particulière que les Suisses d'Anvers ont célébré la fête nationale dans le magnifique cadre du château « Withof ». Cette manifestation fut rehaussée par la présence de l'Ambassadeur de Suisse en Belgique, M. Henri Monfrini et sa charmante épouse, du Consul général et Madame Charles Meyer.

Après un excellent repas agrémenté de musique romantique, M. Frédéric Bohner, président de la Société Suisse d'Anvers, remercia notre chef de mission et Madame d'avoir honoré de leur présence la petite colonie suisse anversoise et souhaita qu'en chacun de nous la flamme qui anima les premiers confédérés se ravive, raffermissant l'attachement à notre patrie.

Dans un remarquable discours, l'Ambassadeur, après avoir apporté un salut particulier à M. Albert Dessauges, fêtant ce même jour ses 25 ans de fidèles et loyaux services au Département politique développa divers sujets d'actualité.

La partie officielle se termina par l'audition du message du Président de la Confédération et le cantique suisse.

Un brillant feu d'artifice dans un décor champêtre fut suivi d'une sauterie dont l'ambiance fut des plus amicales.

SOCIÉTÉ SUISSE DE TIR D'ANVERS

Après le brillant succès de notre société à Frankfort, nos tireurs continuent à se distinguer.

Le 6 juin a eu lieu notre tir de campagne, et pas moins de 10 de nos amis ont réussi à obtenir la distinction ! La moyenne de tous les tireurs a fait un tel bond en avant que nous espérons fermement considérablement améliorer notre classement parmi toutes les sociétés de tir de l'étranger.

Notre ami, M. T. Borer, de Liège, s'est à nouveau distingué en remportant pour la deuxième année consécutive la channe « Général Guisan », mise en compétition par la société de tir de Rotterdam.

Voilà qui prouve la belle amitié qui lie les tireurs suisses d'Anvers et de Rotterdam, ces derniers faisant régulièrement entre 100 et 150 kilomètres pour assister à nos concours à Brasschaat. Beau succès également le 11 septembre dernier à l'occasion des exercices du tir obligatoire. C'est encore notre ami M. T. Borer qui obtient le meilleur résultat avec 119 points.

Nous avons obtenu une flatteuse invitation des tireurs de Saint-Gall pour y participer à un concours l'année prochaine.

Tous les amis suisses de Belgique qui s'intéressent au tir peuvent s'adresser à M. G. Fretz, Tolstraat 65 - Anvers - Tél. : (03) 38 77 31.

Nous tirons encore deux fois en octobre, deux fois en novembre et une fois en décembre.

SOCIÉTÉ SUISSE DE VERVIERS

Discours prononcé par M. Albert Merz à l'occasion du 1^{er} août.

« Mon premier souci sera de saluer les personnalités belges, ainsi que les amis et compatriotes qui ont eu l'amabilité de se déranger pour assister à la célébration de la fête de la Confédération helvétique et de la naissance, en 1291, du Pacte fédéral.

» En cette circonstance, je remercie la Presse verviétoise qui a bien voulu s'associer à notre fête, et je tiens à lui dire toute la satisfaction qui découle pour nous de sa présence. Je désire également exprimer ma gratitude à Madame Meng qui a eu la gentillesse de décorer le hall d'entrée de façon à nous plonger dans une atmosphère si typiquement suisse. Et je manquerais à tous mes devoirs si je ne remerciais mon ami et grand patriote Monsieur Meng, propriétaire du « Grand Hôtel » à Verviers, qui nous a offert on ne peut plus cordialement l'apéritif, le délicieux vin du Valais, la viande des Grisons séchée au soleil et le ramquin qui est à la Suisse ce qu'est à Verviers la tarte au riz.

» En cette année 1291, par une nuit début août, à la lueur des torches, une trentaine de Confédérés se réunirent pour conclure le Pacte fédéral qu'ils scellèrent par le serment de demeurer unis éternellement. Ce serment a été scrupuleusement observé jusqu'à nos jours, soit pendant 680 ans. Il est prouvé que tous nos aïeux lui sont restés en tout point fidèles. Nous pouvons donc être fiers d'appartenir à une nation qui a su, durant tant de siècles maintenir l'unité au sein de sa constitution. D'autre part, je désire associer à notre liesse notre pays d'adoption, cette Belgique qui nous a toujours si généreusement accueillis et nous a permis d'exercer notre profession dans les limites de ses frontières. Oui, nous devons beaucoup à la Belgique en raison de la cordialité qu'elle nous a témoignée. Aussi nous formons des vœux ardents pour sa prospérité, qu'elle soit assurée comme chez nous par l'ordre et la bonne entente au sein de sa population. La Suisse a connu des moments tragiques dont elle a su triompher. La Belgique pareillement, saura, nous l'espérons, résoudre certains problèmes sans que sa dignité soit compromise. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous clamons : Vive la Belgique et Vive la Suisse ».

Nous nous excusons auprès des sociétés dont nous n'avons pu faire paraître les communiqués, leurs textes nous étant parvenus après la clôture rédactionnelle.

PROCHAINS NUMÉROS

Les prochains numéros paraîtront :

le 1^{er} février 1972 (numéro 40)
le 1^{er} avril 1972 (numéro 41)
le 1^{er} juin 1972 (numéro 42)

Les articles et communications de sociétés ou de particuliers doivent parvenir au plus tard le :

31 décembre 1971 (numéro 40)
28 février 1972 (numéro 41)
30 avril 1972 (numéro 42)

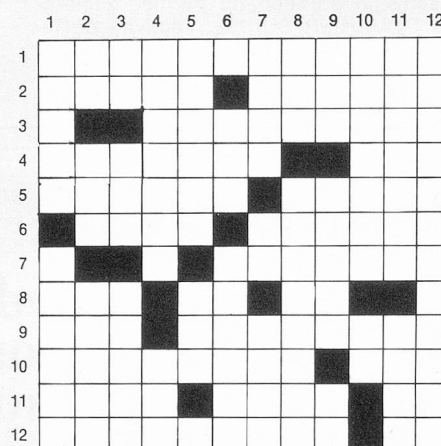
à l'éditeur, bd Général Wahis 256 - 1030 Bruxelles.

Nous recommandons aux Sociétés de bien retenir ces dates étant donné qu'il nous sera impossible de les relancer avant la parution de chaque numéro.

C.D.R.

Mots croisés n° 1

(Nouvelle série)



HORIZONTALEMENT

1. Mauvaise volonté — 2. Instrument de musique - Richesse — 3. Famille de batraciens - Note — 4. Cacha - Met sur le même rang - Symbole chimique — 5. En elle - Remettre en appétit — 6. Dans le Cher - Prénom féminin (épilé) - Convenable — 7. Nuance - Alarms — 8. Violent - Arme — 9. Réfléchissent - Sigle très actuel en Belgique — 10. Indique le lieu - Sigle bien connu en Suisse - « La Dame de Beauté » — 11. En note - Autre sigle bien connu en Suisse - Courbe fermée — 12. Mesure - Portions.

VERTICALEMENT

1. Extrêmement — 2. Sans tige apparente - Voyageur portugais ayant exploré les Indes — 3. Perdre du temps à des riens — 4. En vérité - Rivière de Laconie — 5. Fleuve allemand - Publie — 6. Bizarre - Etat — 7. Pâte italienne — 8. En loques - Impératif - Pronom — 9. Accabler - Ornement — 10. Déclare qu'il ne doit pas - Jeu de dames — 11. Symbole chimique - Vieux fidèle - Met bas — 12. Préposition - Ressemblent aux abeilles.

J.C.M.

Réponses à adresser à l'éditeur - boulevard Général Wahis 256 - 1030 Bruxelles.